

# Communiqué de presse

## Contact presse :

Solange Gleizes - Responsable communication | 02 54 57 41 82 – communication@ciasdublaisois.fr

4 rue des Cordeliers CS 72907 - 41029 Blois CEDEX

Blois, le 6 avril 2020

## Mesures complémentaires au sein des Résidences Autonomie Pandémie COVID-19

### à compter du 6 avril 2020, jusqu'à nouvel ordre

*Suite aux différentes directives gouvernementales prises depuis le 12 mars 2020, et en écho à ses mesures d'adaptation, le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Blaisois renforce sa vigilance et intensifie ses mesures, conformément aux dernières orientations gouvernementales sur la gestion de l'épidémie de COVID-19 en structure médico-sociale.*

#### Mesures initiales :

*Aucune personne extérieure (hors personnel soignant) n'est admise au sein des Résidences autonomie.*

*Pour les personnes autorisées : tenue d'un registre de suivi des visites et contrôle de la température corporelle. Toute personne présentant une température supérieure à 37,5°C ne sera pas autorisée à entrer.*

*Afin de préserver la santé des résidents, le confinement est observé de manière stricte : sorties individuelles temporaires vivement déconseillées., restauration en plusieurs services, renfort des équipes, maintien des animations quotidiennes en petit comité, avec la mise en place de solutions numériques pour faciliter les échanges avec les proches.*

À ce jour, les résidences autonomies ne comptent aucun cas potentiel de COVID-19.

#### Mesures complémentaires :

- Confinement des résidents dans leur domicile avec passages réguliers des professionnels des résidences pour maintenir le lien social et s'assurer de l'état de santé.
- Restriction de l'accès aux zones communes (pas plus de 5 résidents à la fois et en respectant une marge de sécurité sanitaire).
- Limitation des sorties des résidents à des sorties individuelles et limitées uniquement aux jardins des résidences.
- Limitation des animations (pas d'animation collective).
- Prise des repas au sein du domicile des résidents.

Dans ces conditions, et afin de préserver au maximum la santé des résidents, l'équipe des résidences a été renforcée. Le maintien du lien social est primordial et l'ensemble des professionnels demeure à la disposition des résidents.

De même, afin de favoriser une activité physique, les résidents pourront faire quelques exercices simples, lors du passage des agents à leur domicile, comme le réveil musculaire, initié lors des ateliers de gym douce.

L'action sociale, une compétence d'**Agglopolys**



[www.ciasdublaisois.fr](http://www.ciasdublaisois.fr)



[@ciasdublaisois](https://www.facebook.com/ciasdublaisois)

